



Communiqué de presse

04/21

Montreuil, le 18 janvier 2021.

Les personnels exclus de l'attribution des 183 euros du Ségur doivent être entendus !

Le 15 décembre 2020, la CGT a été reçue par Michel Laforcade, en charge d'une mission diligentée par le gouvernement sur les métiers de l'autonomie, pour porter l'extension des 183 euros aux personnels du médico social et du social écartés du protocole « Carrières et Rémunérations » du Ségur de la Santé.

Une nouvelle journée de mobilisation et de grève aura lieu ce 21 janvier 2021 à l'appel de 9 organisations dont la CGT dans les établissements du sanitaire, du médico-social et du social.

La Fédération de la Santé et de l'Action Sociale continue à marteler les revendications de l'ensemble des professionnel.le.s de ces établissements et notamment l'exigence de l'attribution immédiate des 183 euros pour les « exclu.e.s ». La CGT réaffirme que pour les mêmes métiers, il doit y avoir les mêmes salaires, le traitement inégalitaire qui leur est fait ne peut plus perdurer.

Mais au-delà des 183 euros, tous les métiers du sanitaire, social et médico-social doivent être revus avec des grilles salariales à la hausse pour une réelle reconnaissance des qualifications de nos professionnel.le.s à prédominance féminine, ainsi que l'augmentation du point pour rattraper les années de gel. Il s'agit aussi de mettre la question de l'emploi au centre des préoccupations : à ce titre, la CGT demande les moyens financiers pour un réel plan urgent de formation de qualité et le recrutement massif de professionnel.le.s. Notre organisation porte cette exigence depuis des années et ne peut pas entendre que pour ce gouvernement, l'urgence du moment ne devienne un motif pour brader les formations et les diplômes.

Face à la colère des « exclu.e.s du Ségur de la Santé » du Complément de Traitement Indiciaire de 183 euros et à la multiplication des mouvements dans les établissements du médico-social et du social, la CGT, avec les salarié.e.s, exige des actes.

Le gouvernement ne peut que plier en faveur de leurs légitimes demandes et nous attendons l'ouverture dans les prochains jours de négociations pour la mise en œuvre immédiate des 183 euros. Car c'est bien grâce à leurs mobilisations depuis septembre avec la CGT qu'elles et ils obtiendront satisfaction.